

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	Borealis PEC-Rhin
Adresse de l'établissement	CD52 CS10028 68490 OTTMARSHEIM
Activité de l'établissement :	Borealis PEC-Rhin fabrique des engrais azotés pour l'agriculture, de l'ammoniac et de l'acide nitrique utilisés en interne comme matières premières ou commercialisés en tant qu'intermédiaires industriels entrant dans la fabrication de fibres synthétiques (textiles, moquettes...) et de plastiques techniques performants (pièces auto, rollers, matériels informatiques,...)
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	L'usine de Borealis PEC-Rhin se situe à proximité du Grand Canal d'Alsace. Les villes de Müllheim, Neuenburg-Am-Rhein, Auggen, Steinens-tadt et Schliengen en Allemagne sont susceptibles d'être impactées par des effets toxiques suite à une perte de confinement d'un équipement contenant de l'ammoniac.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont : L'explosion : explosion de gaz engendrant la dispersion/l'épandage de liquide ou de gaz. Les explosions sont à l'origine des effets suivants : - Les effets thermiques : ces effets sont liés au rayonnement de chaleur émis soit par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable, soit par la mise en œuvre d'une ou de plusieurs réactions exothermiques qui ne sont pas des combustions. Ils provoquent des lésions +/- létales (brûlures...) des personnes exposées. - Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. Celle-ci peut être causée par un explosif, par une réaction chimique, une combustion violente, ou suite à la décompression brutale d'un gaz sous pression. L'augmentation de la pression de l'air peut entraîner des lésions sur les organes (tympans, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties, la projection d'objets...) Les effets toxiques : dispersion d'une substance toxique dans l'air ou dans l'eau pouvant engendrer des effets irritation, intoxication, asphyxie. Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (respiratoire ou cutanée)
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	Scénarios : Les scénarios associés à un nuage toxique sont consécutif à une perte de confinement ou à une décomposition d'engrais. Le scénario associé au procédé de fabrication d'ammoniac est l'explosion en cas de fuite de gaz naturel ou d'hydrogène. Mesures de maîtrise des risques : L'établissement met en œuvre des mesures de maîtrise des risques : Les unités sont surveillées en permanence par un réseau de capteurs, de préleveurs sur les effluents à l'atmosphère et dans les eaux de surface et des systèmes de sécurité qui provoquent si nécessaire l'arrêt immédiat de l'équipement concerné, voire l'arrêt de l'unité dans sa totalité. Les capteurs et les systèmes de sécurité sont régulièrement

	vérifiés et testés. Les différentes installations de production et de stockage sont également munies de nombreux dispositifs/organes de sécurité (vannes d'isolement, soupapes, disques de rupture, ...) et de systèmes instrumentés de sécurité permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur sur le site et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement. Des arrêts d'urgence sont répartis sur l'ensemble du site. Un service inspection interne inspecte et vérifie les équipements sous pression selon un plan d'inspection spécifique. Le site est gardienné 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence. L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité. Moyens de secours humains : Equipe postée habilitée à mettre en sécurité les installations et activer les moyens fixes d'intervention. 5 équipes de première intervention entraînées et formées à la gestion des incidents (12 exercices par an dont 1 exercice POI (Plan d'Opération Interne) pour chaque équipe). Astreintes de sécurité et cellule de crise activable 24h/24. Moyens de secours matériels : Moyens fixes de lutte incendie. Deux véhicules d'intervention : lutte incendie, intervention sur fuite toxique Système de détection gaz avec mise en sécurité automatique des installations
--	--